

pays était indubitablement aux prises avec des pertes considérables de devises étrangères en avril et au début de mai, et de nouveau depuis la fin de mai jusqu'au 18 juin. J'étais donc en droit de dire ce que j'ai dit avant cinq heures: le gouvernement a trompé la Chambre et le peuple canadien.

Je reviens de nouveau à la déclaration faite par le ministre des Finances au commencement du débat. Il en ressort que, même à cette heure tardive, rien n'indique que le gouvernement ait modifié son attitude.

Le nouveau ministre a procédé de la même façon; il a recouru aux mêmes subterfuges pour dissimuler les réalités économiques du pays et il a fait preuve de la même incompréhension de nos difficultés que son arrogant prédécesseur. La seule différence entre les deux c'est que le ministre a fait preuve d'une plus grande franchise et a formulé des observations plus brèves que son prédécesseur loquace, le nouveau ministre de la Justice. Cependant le nouveau ministre des Finances a eu l'audace de dire que 1962 sera l'année la plus prospère de notre histoire.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Chevrier: Attendez, ce n'est pas tout. Devant la fausseté de cette déclaration, comment peut-il espérer être pris au sérieux non seulement par la Chambre mais par le pays tout entier.

Quels sont les faits? Pendant les trois premiers trimestres de 1962, le chômage est demeuré, en moyenne, à 6.2 p. 100, soit exactement ce qu'il a été depuis 1957, comparative-ment à 3 p. 100 entre 1947 et 1957. De plus, en dépit du redressement provisoire—et nous avons ici un autre baromètre—notre produit national brut, en dollars constants, par tête, sera inférieur en 1962 à ce qu'il était en 1956. Comme nous avons là le meilleur critère de notre progrès et de notre prospérité, comment le ministre peut-il motiver sa propre déclaration?

Quelle est la situation véritable, quel est le vrai baromètre de la situation économique de notre pays en ce moment?

Monsieur le président, on peut le résumer sous trois titres. Premièrement, à l'instar de 1959, 1962 sera l'année de pointe du cycle court. Deuxièmement, à l'instar de 1960, 1963 marquera le début d'une autre récession...

Des voix: Prophètes...

L'hon. M. Chevrier:... d'un autre arrêt ou d'un autre ralentissement.

Des voix: De malheur.

L'hon. M. Chevrier: Troisièmement, une fois ces forces cycliques mises d'un côté, nous nous apercevons que l'économie canadienne a continué à souffrir, tant de la stagnation que

[L'hon. M. Chevrier.]

du chômage structurel. Je défie le ministre des Finances de trouver un seul observateur impartial de la scène économique qui infirmera ce que je viens de dire. Et cependant, dans sa déclaration le ministre se vante des réalisations du passé immédiat, au lieu d'annoncer une nouvelle ligne de conduite conçue pour faire face aux difficultés de l'avenir immédiat. L'actuel gouvernement n'apprendra jamais à faire son «boulot» comme il faut et avec efficacité.

Je me rappelle parfaitement ce qui est arrivé en 1960, en particulier au mois d'avril, alors que le chef de l'opposition a averti l'ancien ministre des Finances que nous étions à la veille d'une autre récession et lui a demandé quelles mesures il entendait prendre pour l'éviter—de la même façon que nous demandons aujourd'hui quelles sont les mesures prévues pour 1963 et nous nous faisons répondre par des lazzi.

Écoutez ce que le ministre des Finances de l'époque avait répondu, selon le harsard du 12 avril 1960, page 3310.

Le chef de l'opposition désirait tellement cet après-midi que chacun parle de régression avec lui qu'il a demandé au ministre des Finances quelles dispositions il prenait en vue de la prochaine récession. Les meilleures dispositions à prendre au sujet de la prochaine récession consistent à laisser le gouvernement actuel au pouvoir.

Cela se passait le 12 avril 1960, comme je l'ai dit plus haut, et nous savons tous maintenant que lorsque le ministre a fait cette réponse sotté et arrogante la régression commençait et qu'elle s'est poursuivie jusqu'à la fin du premier trimestre 1961 et que le gouvernement n'a absolument rien fait pour l'empêcher de se produire ou pour la circonscrire. Je doute que bien des ministres qui siègent en face en connussent même l'existence. Nous nous trouvons aujourd'hui dans la même situation qu'à ce moment-là. Tous les observateurs impartiaux s'accordent pour reconnaître qu'il y aura un ralentissement en 1963. En août—il n'y a pas tellement longtemps—le président des États-Unis a annoncé aux Américains que les perspectives étaient telles que son gouvernement prenait déjà des mesures pour atténuer cette crise. Qu'obtenons-nous du gouvernement canadien? Il se vante de ses réalisations passées, mais refuse de parer à l'avenir immédiat. Il refuse même de l'envisager. C'est une autre raison pour laquelle nous, de ce côté-ci de la Chambre, n'avons pas la moindre confiance dans le gouvernement actuel. Nous n'avons pas confiance dans le gouvernement non seulement à cause de son manque d'intégrité, comme je l'ai démontré, mais aussi parce qu'il a négligé de comprendre et de résoudre nos problèmes économiques. Après ce que j'ai consigné au compte